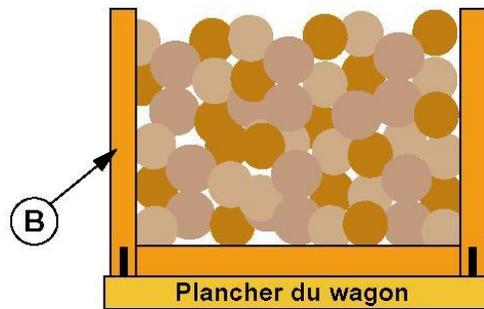
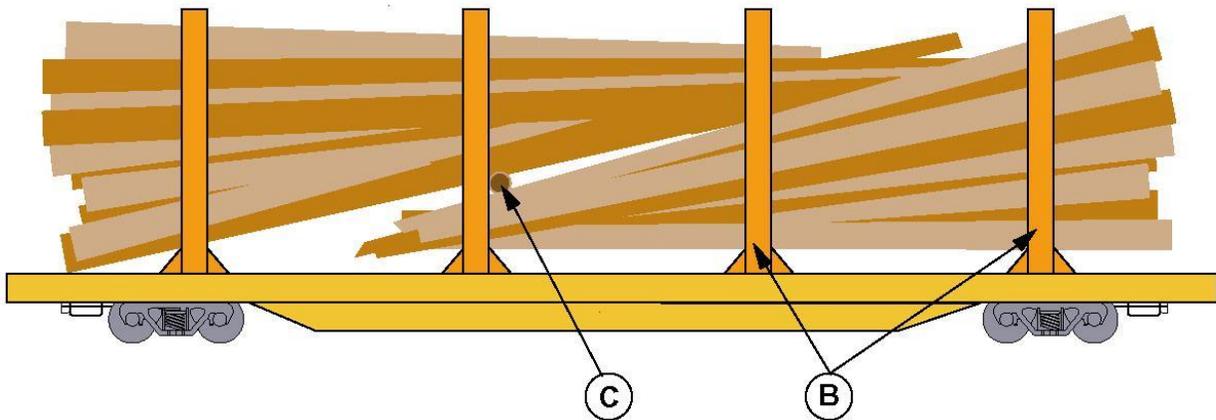


BILLES CHARGÉES SUR DES WAGONS PLATS AVEC TRAVERSES
PERMANENTES

ACFC 15012

Nouveau 06-2003



Vue arrière

Arti- cle	Nombre de pièces	Description
A	Répartition de la charge	La charge doit être bien centrée sur le plancher du wagon et située à au moins 2 pieds de l'extrémité B du wagon et à au moins un pied de l'autre extrémité. Lorsqu'on utilise des wagons dont le frein à main se trouve sur le côté, le chargement doit se situer à au moins un pied de l'extrémité B du wagon.
B	4 par pile	Traverses: les wagons comprennent des traverses permanentes.
C	1 par chargement	Bille séparatrice: la bille séparatrice est placée transversalement entre les 2 piles et est située entre la 2 ^{ième} et la 3 ^{ième} traverse permanente. Elle ne doit pas excéder la largeur du montant vertical de la traverse permanente.

**BILLES CHARGÉES SUR DES WAGONS PLATS AVEC TRAVERSES
PERMANENTES**

ACFC 15012 (conclusion)
Nouveau 06-2003

NOTA :

1. Les piles de billes doivent se chevaucher sur une distance d'au moins 8 pi au centre du chargement.
2. Les billes doivent être chargées et emboîtées parallèlement à la longueur du wagon. Les creux doivent être maintenus à un minimum.
3. Toutes les billes extérieures d'une pile doivent s'appuyer sur au moins 3 montants latéraux. Les billes pas plus courtes que 50% de la longueur de la pile peuvent être emboîtées dans la pile.
4. Toutes les branches, nœuds etc. doivent être tronçonnées le plus près possible du tronc.
5. Les billes ne doivent pas être chargées plus haut que la hauteur des montants latéraux.
6. Les billes ne doivent pas excéder les côtés extérieurs des traverses.
7. La vitesse du train est limitée à 35 MPH.